



Le Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Lambert recrute

## Un Assistant Social (h/f/x)

pour son Département de l'Action Sociale, **Service Médiation de Dettes**,  
sous **contrat de remplacement** au barème B1 ou BH1 de la fonction publique, avec entrée  
en fonction le plus rapidement possible.

Le rôle de ce service est d'aider toute personne résidant sur la commune dans sa situation d'endettement et de problématique budgétaire. Le service se compose de quatre assistants sociaux et d'un responsable.

Pour ce faire, l'assistant social sera amené à réaliser principalement les tâches suivantes :

- Analyser la situation sociale, budgétaire et d'endettement afin de déterminer le trajet curatif pour y répondre ;
- Travailler également l'autonomie dans la gestion budgétaire ;
- Proposer un accompagnement social et de guidance budgétaire individuel aux personnes aidées (via notamment le compte bancaire de gestion pour celles qui en bénéficient) ;
- Prévenir et informer lors d'ateliers collectifs.

### **Profil :**

#### **Conditions de participation au recrutement :**

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de bachelier à orientation sociale.

#### **Compétences comportementales :**

- ✓ Démontrer une capacité à établir une relation d'aide basée sur le partenariat et visant à terme l'autonomie de la personne ;
- ✓ Disposer de compétence en communication et écoute active ;
- ✓ Faire preuve de rigueur dans l'application du cadre légal et déontologique ;
- ✓ Assurer une organisation efficace de son travail ;
- ✓ Etre capable de travailler en équipe et de collaborer avec les autres services ;
- ✓ Pouvoir s'exprimer et communiquer facilement tant à l'oral qu'à l'écrit avec différents intervenants.

#### **Compétences techniques :**

- ✓ Démontrer une connaissance ou un intérêt pour la législation liée au secteur de la médiation de dettes ;

- ✓ Maîtriser parfaitement le français et disposer d'une bonne connaissance passive du néerlandais.

### **Avantages :**

- Un salaire mensuel brut sur base d'un temps plein selon le diplôme de minimum **2689,39 euros** pour un niveau B1 ou **2.743,16 euros** pour un niveau BH1 avec une reprise de l'ancienneté utile et en lien avec la fonction sous réserve de remise de justificatifs complets et valables (jusqu'à 10 ans dans le secteur privé et 15 ans dans le secteur public) ;
- Une prime de fin d'année ;
- Une prime mensuelle de bilinguisme (si brevet Selor adéquat) ;
- Des tickets restaurant ;
- Une possibilité de télétravail (selon notre règlement) ;
- Interventions transport domicile-lieu de travail possibles selon la situation personnelle :
  - La gratuité des transports en commun (STIB, de Lijn, SNCB, Tec);
  - L'accès au parking gratuit ;
  - Une prime vélo (0,27€/km);
  - Une prime piéton (0,27€/km);
- Un environnement de travail agréable, respectueux de l'équilibre vie professionnelle – vie privée et en pleine évolution :
  - Une dynamique collégiale, prônant le professionnalisme et l'efficacité dans un esprit d'innovation, de créativité, de transparence et de respect du personnel ;
  - Un nombre avantageux de jours de congé (environ 40 jours dans le cadre d'un temps plein) ;
  - Un crédit de congés dès l'entrée en fonction ;
  - Une plage de travail mobile permettant une arrivée entre 6h30 et 10h00 et un départ entre 15h00 et 20h00 ;
  - Soutien à la mobilité interne (verticale et horizontale) ainsi qu'au développement des compétences au travers d'un plan de formation individuel et adapté.

### **Intéressé ?**

Date limite de candidature : le **18/06/2023**.

- ➔ Pour postuler, rendez-vous sur notre site web : <http://www.cpas1200.be> sur lequel vous retrouverez toutes nos offres d'emploi dans l'onglet « Jobs ».

### **Procédure de sélection :**

Pour le poste d'assistant social au sein du département Département de l'Action Sociale, les candidats retenus seront contactés aux alentours du 21/06/2023.

Afin de vous permettre de vous organiser, nous vous prions de bien vouloir noter la date suivante :

- ➔ Une épreuve orale, le 28/06/2023 en matinée.

Ce planning peut être sujet à modifications par l'institution.